

Le programme HABITER MIEUX de l'ANAH

Carte d'identité du dispositif

Quoi ?

Le programme « Habiter Mieux » de l'Agence Nationale de l'Habitat vise à améliorer les performances thermiques de l'habitat privé.

Les aides financières de l'Anah pour les travaux de rénovation énergétique prennent en charge jusqu'à 35 % du montant des travaux si les ressources des ménages sont modestes ou 50 % si les ressources sont très modestes, dans la limite de 20.000 € HT. Ce financement peut être complété par une prime

Habiter Mieux dès lors que les travaux d'amélioration permettent un gain énergétique d'au moins 25 %. Cette prime représente 10 % du montant des travaux subventionnés, elle est plafonnée à 1 600 € pour les ménages modestes et à 2 000 € pour les ménages très modestes.

Les différentes offres du programme

► Habiter Mieux Sérénité

Une aide qui couple depuis 2011 l'accompagnement obligatoire des propriétaires par un opérateur-conseil avec une aide financière à la réalisation des travaux.

► Habiter Mieux agilité

Une aide aux propriétaires réalisant une unique action de travaux d'économies d'énergie, avec un accompagnement par un opérateur-conseil facultatif. **Cette offre a disparu le 01 janvier 2020.**

► MaPrimeRénov'

Une aide aux propriétaires qui vise à simplifier les démarches de rénovation énergétique des logements. Cette offre permet de s'engager en phase de travaux avec un accompagnement-conseil facultatif et sans justifier d'un gain énergétique. Le montant de la prime est progressif, il dépend de la nature des travaux engagés et des revenus du propriétaire.

► Habiter Mieux Copropriété

Le programme s'est élargi en 2017 avec une nouvelle offre dédiée aux copropriétés fragiles. En 2021, le programme sera élargi sous la bannière MaPrimeRénov' copropriétés.



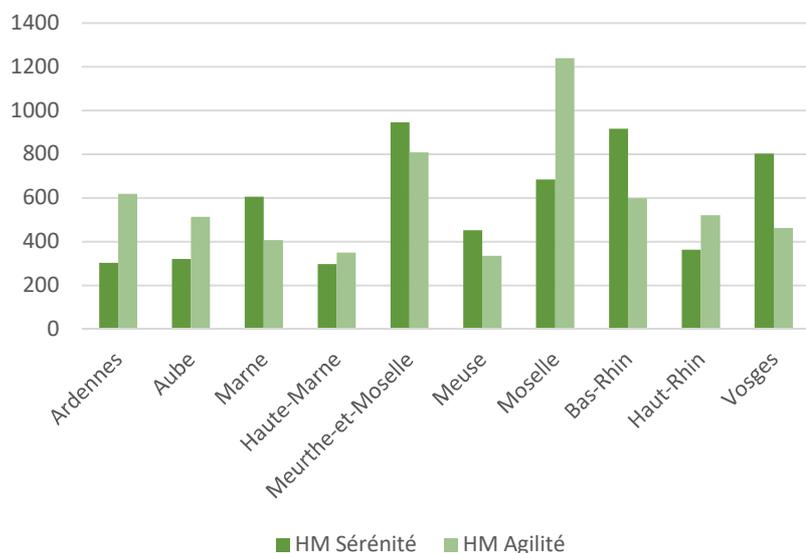
Depuis le 01 janvier 2020, le crédit d'impôt transition énergétique CITE et l'offre Habiter Mieux Agilité ont fusionné en une nouvelle aide : MaPrimeRénov' !

Il est possible de cumuler les offres MaPrimeRénov' et Habiter Mieux sérénité avec le chèque énergie et la TVA à taux réduit. Le montant des travaux restant à payer peut également être financé par l'Éco-prêt à taux zéro (Éco-PTZ). En complément, une aide locale est accordable par le Conseil régional, le Conseil départemental, l'intercommunalité ou la commune.

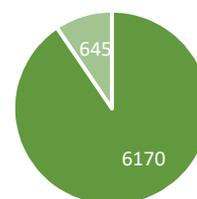
Zoom sur le dispositif dans le Grand Est

Nombre de logements engagés dans une réhabilitation subventionnée par le programme Habiter Mieux en 2019

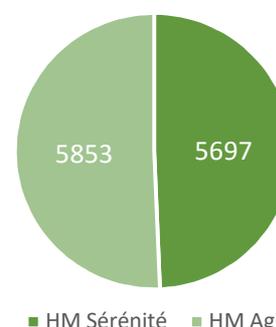
Source : Anah



2018



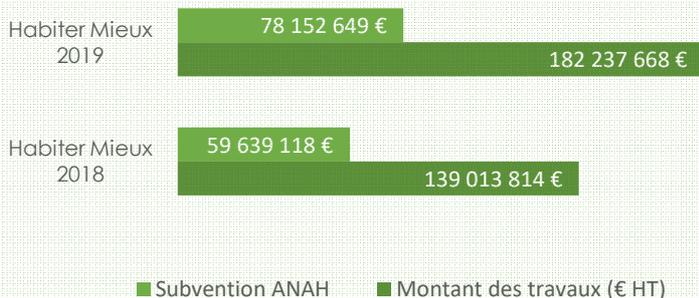
2019



- En 2019, **11 150** logements ont bénéficié d'une rénovation énergétique subventionnée par le programme Habiter Mieux, contre **6 932** logements l'année précédente, soit une hausse de **60 %**. Depuis le début du programme en 2011, Habiter Mieux a permis la rénovation énergétique de **50 851** logements du Grand Est.

Observations financières du dispositif

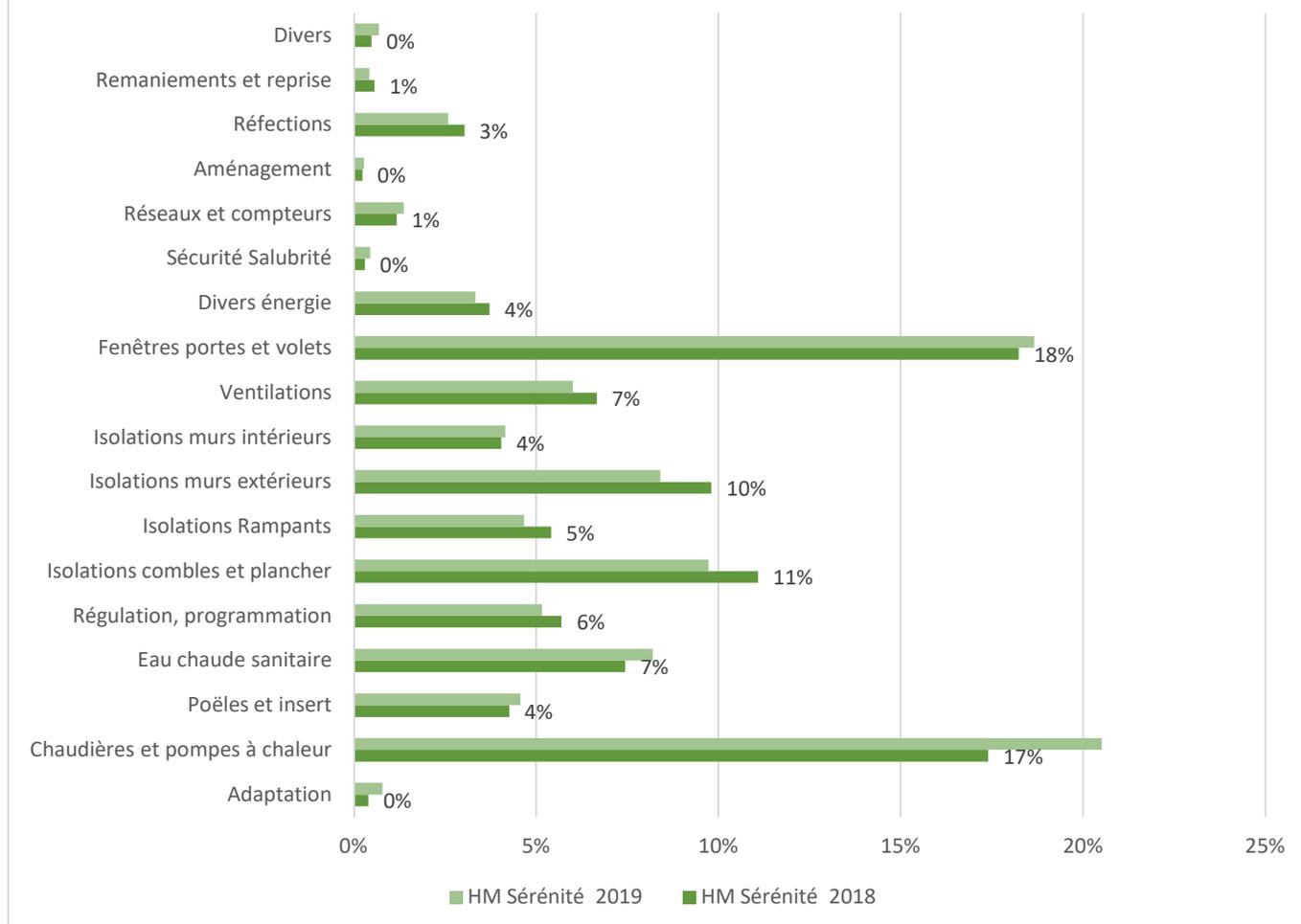
Source : Anah



Pour l'année 2019, les **78 152 649 €** de subventions octroyées dans le cadre du programme Habiter Mieux (**+ 31 % en un an**) par l'Agence Nationale de l'Habitat ont généré un montant de **182 237 668 €** de travaux de rénovation énergétique dans les logements engagés de la région, pour un gain énergétique moyen de **37 %**.

Type de travaux réalisés d'après les dossiers dématérialisés de l'offre Habiter Mieux Sérénité

Source : Anah



- L'analyse des dossiers dématérialisés de l'offre Habiter Mieux Sérénité permet de mettre en évidence les travaux d'amélioration énergétique les plus largement engagés dans le cadre de l'amélioration des performances thermiques de l'habitat privé.
- En **2019**, plus d'**1/3** des travaux réalisés concernent les chaudières et pompes à chaleur (**17%**) ainsi que les fenêtres, portes et volets (**18%**). Les travaux d'isolation des combles et plancher (**11%**) et des murs extérieurs (**10%**) arrivent ensuite.

Pour aller plus loin :

- <https://onpe.org/sites/default/files/8bis-habiter-mieux-serenite-anah-2019.pdf>
- <https://www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-occupants/etre-mieux-chauffe-avec-habiter-mieux-et-maprimerenov/>